

# COMMISSION FEMININE & DE FEMINISATION

## REUNION PLENIERE EQUIPES FEMININES SENIORS F JEUDI 26 AOUT 2021

**CLUBS PRESENTS :** ENT. BILLOM /MIREFLEURS ; BRIFFONS PERPEZAT F.C. ; CEBAZAT SPORTS ; CHAPDES BEAUFORT U.S. ; CHATEL GUYON F.C. ; CISTERNES A.S. ; CLT PTT A.S. ; ENT. COURNON/ORCET ; DÔMES SANCY FOOT ; LEZOUX F.C. ; LIVRADOIS SUD A.S. ; SAUXILLANGES/ ST BABEL/BRENAT F.C. ; ST BONNET PRES RIOM C.S. ; ST PRIEST DES CHAMPS J.S. ; THIERS S.A. ; VALLEE DE VEYRE GR.

**CLUBS EXCUSES :** BASSIN MINIER U.S. ; BEAUREGARD VENDON U.S. ; ST SYLVESTRE PRAGOULIN U.S. ; VALLON U.S. (Allier)

**NON CONVOQUES :** CLT FOOT 63 (*les deux équipes évoluant en régional*) et LE CENDRE F.A.

**CLUBS ABSENTS :** BESSE EGLISENEUVE A.L.S. ; BROMONT LAMOTHE F.C. ; CELLULE A.S. ; CHAPPE F.F. ; CLT METROPOLE F.C. ; CLT ST JACQUES A.S. ; HERMENT PUY ST GULMIER U.S. ; ISSOIRE U.S. ; MESSEIX U.S. ; ENT. NORD COMBRAILLE/ST GERVAIS ; PASLIERES NOALHAT F.C. ; RIOM F.C. ; ROMAGNAT A.S. ; ST AMANT & TALLENDE S.C. ; ST CLEMENT DE REGNAT R.C. ; DOMERAT A.S. (Allier) ; GF MYF BESSAY (Allier)

**MEMBRES DE LA COMMISSION PRESENTS :**

Alexia CHASSET, Annaëlle VIVET, Céline PORTELATINE, Mireille VALENTIN, Anthony ARCHIMBAUD

\* \* \* \* \*

**Chaque club reçoit son calendrier, le bulletin d'inscription futsal, le bulletin d'inscription gardiennes de but, la fiche de modification de date ou d'horaire, le flyer football féminin.**

Mireille VALENTIN ouvre la séance et laisse la parole à Tony ARCHIMBAUD – Vice-président du District et Membre de la Commission, qui représente le Président du District M. Philippe AMADUBLE retenu par d'autres obligations.

Il présente la « *Rentrée des Dirigeants* » le 30 AOUT prochain au Stade Gabriel Montpied ; l'aide financière de 120 000 €uros consentie par le District envers les clubs du fait du COVID (*gratuité des engagements des 2 saisons*) et les réformes concernant les Championnats Féminins en Ligue :

**SENIORS F – Pour la saison 2021/2022**

- Maintien des 2 poules géographiques de 10 équipes en R1 F.
- Création de 3 poules en R2 F de 10 équipes maximum.
- En fin de saison 2021/2022, les 2 poules de R1 F seront ramenées en une seule et unique poule de 12 équipes

### **U18 F – Pour la saison 2021/2022**

- Création d'une poule unique de 12 équipes en U18 R1 F (CLT FOOT 63) et 2 poules de 12 équipes en U18 F R2F (CEBAZAT SPORTS – CLT A.S.M – CLT ST JACQUES A.S. - CHÂTEL GUYON F.C.)
- L'intégration à ce championnat se fera sur critères sportifs et non plus sur invitation. Il faudra que le District 63 propose une pratique U18 F à 11 pour que nos clubs puissent accéder au niveau régional.

### **► BILAN DE LA SAISON ECOULEE**

- Peu ou pas de matches à cause du COVID
- 5 sections féminines ne sont pas reparties : AMBUR MIREMONT LA GOUTELLE, GERZAT, LEMPDES SPORTS, CLT FRANC ROSIER, ST GERMAIN LEMBRON

**EFFECTIFS** : La saison dernière (année COVID) le District a enregistré **1 731** licenciées dont :

- **690** Seniors F
- **245** U18 F - U17 F et U16 F
- **207** U15 F - U 14 F
- **188** U13 F - U 12 F
- 401** U11 F - U 10 F - U 9 F - U 8 F - U 7 F - U 6 F (foot d'animation)

Ce qui représente **-7,5 %** par rapport à la saison précédente.

9,06 % des pratiquants du Puy de Dôme et 8,71 % des licenciées F de la Ligue Auvergne Rhône Alpes qui compte 19 857 pratiquantes.

En France : 176 762 pratiquantes.

Pour cette saison, le District dénombre 41 sections féminines Seniors F dont 5 ententes et 43 équipes engagées en Ligue et District.

## **SAISON 2021-2022**

### **► JEUNES**

#### **COMPETITIONS JEUNES FEMININES**

Des challenges U7 F - U8 F - U9 F ; U10 F - U11 F ; U12 F - U13 F ; Challenge départemental U15 F et Challenge départemental U18 F (foot à 8) ont été mis en place, soit une pratique dans toutes les catégories.

#### **ACTIONS TECHNIQUES / CENTRES DE PERFECTIONNEMENT**

Rien de fixé pour l'instant suite à la restructuration de l'équipe technique départementale en cours.

### **► SENIORS F**

Les règlements des différentes compétitions féminines, validés par le comité directeur, ont été mis en ligne sur le site du District, onglet « *Pratique* » puis « *Féminines* », « *Documents à télécharger* »

#### **FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)**

Obligatoire en championnat à 11 et à 8.

Seul le futsal reste à la feuille papier.

Il est demandé aux clubs hors FMI de rentrer leurs résultats sur internet.

## **ARBITRAGE**

Rappel : les frais d'arbitrage (officiels) seront divisés entre les équipes en présence (*comme pour les masculins*).

## ▪ **CHAMPIONNATS**

Equipes du Puy de Dôme engagées en régional :

- **REGIONAL 1 F (R1F)** : CEBAZAT SP 1, CLT FOOT 1 (*Voir obligations dans le règlement LAuRAFoot*)
- **REGIONAL 2 F (R2F)** : CLT FOOT 2, LE CENDRE 2

Rappel des obligations pour les clubs champions de district qui accéderont en fin de saison en R2F (sous réserve de modifications). Il est donc vivement conseillé aux clubs pensant prétendre à la montée de profiter de cette saison pour structurer le club en ce sens :

- Disposer d'un entraîneur titulaire au moins du CFF3 (certifié) présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité.
- Avoir au moins une équipe féminine U6 F à U13 F (Foot à effectif réduit) engagée dans une compétition de District. Cette équipe devra obligatoirement participer aux compétitions jusqu'à leur terme ou avoir participé à 8 plateaux minimum. Les ententes et les groupements sont valables pour satisfaire à cette obligation.
- Avoir un nombre de licenciées comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6 F à U13 F).
- En outre, les clubs doivent participer à la Coupe de France Féminine et à la Coupe LAuRAFoot Féminine.
- Ces dispositions seront vérifiées en fin de championnat. En cas d'accession en championnat R2 F, une dérogation à l'une de ces obligations sera accordée au club montant sur l'année d'accession

### - **DEPARTEMENTAL 1 F (D1F)**

19 équipes - Matches aller simple en phase 1 avec 2 poules, puis poule accession et poule promotion en phase 2 par matches aller simples également. Le vainqueur participera aux interdistricts pour l'accession en R2 F en juin (*voir règlement complet sur le site LAuRAFoot*).

Cette saison 4 équipes de l'Allier participeront à notre championnat pour permettre à ces clubs de pratiquer à 11.

Le calendrier du **CHAMPIONNAT A 8** regroupe 22 équipes. Matches aller et retour en 2 poules.

Finale entre les vainqueurs de chaque poule le jour des finales départementales le 18 JUIN 2022.

## **RAPPEL REGLEMENT DES CHAMPIONNATS A 11 et A 8 (extrait)**

L'horaire du **coup d'envoi** d'une rencontre est fixé à 15 heures, sauf dérogation accordée par la Commission Départementale Féminine.

L'équipe évoluant en lever de rideau devra avertir son adversaire et le District de l'horaire de la rencontre par courrier, fax ou mail, au plus tard le mardi à 0h00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant).

L'horaire ou le lieu du terrain pour une rencontre peut être modifié à la demande d'un club, à la condition que celle-ci soit faite par courrier, fax ou mail adressé au District de Football au plus tard le mardi à 0h00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant) et avec l'accord écrit du club adverse.

Une fiche de modification de match est remise à chaque club. Elle sera aussi téléchargeable sur le site du district. Bien prendre celle concernant les féminines.

Terrain impraticable : le règlement général des compétitions de district prévoit que « ...Pour un match aller, lorsque le samedi, il apparaîtra certain que le terrain sera impraticable le lendemain (ou frappé d'interdiction par la municipalité), **le club recevant devra obligatoirement se déplacer chez l'adversaire**. Il lui appartiendra d'en informer par téléphone l'adversaire, les officiels ainsi que le District, ceci avant 18 heures et confirmer par mail...

...si le terrain de l'adversaire est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera reportée par la commission... »

## **RAPPEL REGLEMENT POUR TOUTES LES COMPETITIONS**

### **Article 16.2.12 – Respect du calendrier**

Club engageant 3 (ou 4) équipes : Afin de ne pas perturber le bon déroulement d'un championnat, **les clubs qui engagent trois équipes seniors (masculines et/ou féminines), ou plus, en compétition, doivent disposer de deux terrains** et d'en aviser le District au moment des engagements. Cette non-disposition pourra entraîner la perte du match par pénalité à l'équipe du club fautif.

**Les clubs disposant de plusieurs stades** devront faire connaître le mois qui précède la rencontre, le nom et l'adresse du stade où se déroulera le match.

Essayer de respecter au maximum les dates des calendriers et, le cas échéant, penser également à reporter les matches en semaine dans la mesure du possible.

**Dans tous les cas, l'accord du club adverse est obligatoire pour modifier une date ou un horaire via l'imprimé prévu à cet effet.**

## ▪ **COUPES**

- **CHALLENGE MIREILLE VALENTIN (COUPE DU PUY DE DÔME A 11)** – 19 équipes engagées

19 SEPTEMBRE 2021 – Tour de cadrage

Exempts : les équipes engagées en Coupe de France

A 1 = VALLEE DE VEYRE GR. 1 / SAUXILLANGES ST BABEL BRENAT F.C. 1

A 2 = LIVRADOIS SUD A.S. 1 / ST BONNET PRES RIOM C.S. 1

A 3 = CLT PTT A.S. 1 / BRIFFONS PERPEZAT F.C. 1

28 NOVEMBRE 2021 – 8ème de finale

Le tirage a été fait à la « Rentrée des Dirigeants » le 30 AOUT au stade Gabriel Montpied

Match 1 = PASLIERES NOALHAT F.C. 1/ CEBAZAT SPORTS 2

Match 2 = CLT ST JACQUES A.S. 1 / RIOM F.C. 1

Match 3 = DÔMES SANCY FOOT 1 / THIERS S.A. 1

Match 4 = COURNON ORCET ENT. 1 / CLT METROPOLE F.C. 1

Match 5 = A 1 / BESSE EGLISENEUVE A.L.S. 1

Match 6 = A 2 / CHATEL GUYON F.C. 1

Match 7 = A 3 / ST AMANT & TALLENDE S.C. 1

Match 8 = ENT. BILLOM MIREFLEURS 1 / ROMAGNAT A.S. 1

A noter que cette saison une consolante des perdants du 1<sup>er</sup> tour de cadrage et des 1/8èmes sera organisée.

Finales (Coupe & Consolante) le 18 JUIN 2022 après- midi à l'issue de la « Journée des Débutant(e)s » dans le cadre de la « Fête du Foot ».

Les matches sont fixés au dimanche 15h00. En cas de changement, l'accord des 2 clubs indiquant le jour, l'heure et le lieu du match devra parvenir au District par courrier, fax ou mail au plus tard le mardi à 0h00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant). Le calendrier coupe/championnat étant serré, pensez à inverser les matches si terrain non disponible.

- **COUPE FUTSAL** (*sous réserve situation sanitaire*)

Seuls les clubs ayant rempli le bulletin d'engagement avant le 31 OCTOBRE 2021 seront autorisés à participer.

**Il est d'ores et déjà demandé aux clubs de s'informer sur les disponibilités de leurs gymnases, faute de quoi, la compétition aura du mal à être mise en place.**

Dates Coupe Futsal : 09 JANVIER 2022 ; 16 JANVIER 2022 ; 30 JANVIER 2022 (Finale départementale)

Les clubs intéressés pour organiser la Finale départementale doivent se faire connaître au District avant le 30 NOVEMBRE 2021.

Toute absence à une journée futsal après inscription entraînera une amende de 50 €.

**POUR TOUTES COMPETITIONS POUR LAQUELLE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE N'EST PAS OBLIGATOIRE, IL EST RAPPELE AUX CLUBS RECEVANTS LEUR OBLIGATION DE SAISIR LES RESULTATS SUR LE SITE INTERNET.**

## ► **AUTRES ACTIONS**

### **FORMATIONS DE CADRES**

Voir site du District. Elles sont ouvertes aux féminines comme aux masculins.

### **JOURNEE DES GARDIENNES**

C'est une journée d'initiation et de perfectionnement pour tous niveaux fixée au Jeudi 11 NOVEMBRE 2021, de 14h00 à 17h00 – lieu à déterminer, à condition qu'il y ait au moins 10 stagiaires (et sous réserve de la situation sanitaire).

## ► **RAPPEL**

### **JEUNES JOUEUSES**

Les joueuses de U6 F à U15 F inclus peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge
- de la catégorie d'âge immédiatement inférieure, mais uniquement dans les compétitions de District

Pour la saison 2020-2021, **le nombre de jeunes joueuses pouvant évoluer en séniors F est de 3 U17 F et 1 U16 F surclassées**, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)

Fiche de demande de surclassement téléchargeable sur le site du District ou de la Ligue.

Un document sur la mixité est consultable sur le site du district : [https://foot63.fff.fr/wp-content/uploads/sites/111/2020/08/FICHE\\_PRACTIQUE\\_JEUNES\\_FEMININES.pdf](https://foot63.fff.fr/wp-content/uploads/sites/111/2020/08/FICHE_PRACTIQUE_JEUNES_FEMININES.pdf)

## ► PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ ET FEMINISATION DU FOOTBALL

Un plan de féminisation a été mis en place au niveau fédéral. Ce plan s'articule autour de 4 axes :

- Valoriser la place des femmes dans le football
- Devenir une nation de référence en termes de licenciées
- Jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial
- Innover en matière de formation

Il est relayé par la commission de féminisation de la Ligue. La FFF souhaite une déclinaison au niveau des districts. C'est pourquoi la commission féminine s'appelle désormais : « commission féminine et de féminisation ».

N'hésitez pas à sensibiliser les femmes, mamans, sœurs ...de joueurs ou joueuses à s'impliquer dans votre club et de nommer un ou une référente féminisation.

## ► HERITAGE COUPE DU MONDE FEMININE 2019

La FFF a instauré un plan héritage 2019 de la Coupe du Monde qui repose sur trois piliers fondamentaux :

- La structuration des clubs par un système de labellisation
- L'investissement pour les infrastructures
- L'encouragement à la formation des fonctions d'encadrement des clubs et des équipes

Le **système de labellisation** permet de développer la création de sections féminines. Grâce à l'obtention du Label École Féminine de Football, les clubs peuvent bénéficier de dotations (matériel d'entraînement, textile, diplômes...). Ce label est accordé à trois niveaux (bronze, argent, or) sur la base de critères qui respectent les exigences de la Fédération en matière de projet associatif, projet sportif, projet éducatif et projet de formation des clubs candidats.

- Les Ecoles Féminines de Football (EFF) visent à faire découvrir l'activité aux jeunes licenciées et non licenciées (catégories U6 F à U11 F et U12 F à U19 F) et de les fidéliser par un accueil de proximité et adapté.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une équipe seniors F pour créer une EFF.

Pour permettre aux clubs d'améliorer les conditions d'accès et de pratique des licenciées, un **programme d'investissement** ambitieux est mis en place. Le Fonds d'Aide du Football Amateur dispose d'une enveloppe pour des aides versées aux clubs qui ont pour projet de développer leurs équipements en faveur de la pratique féminine : amélioration des vestiaires, rénovation d'aires de jeu, aménagement du club house, entre autres.

Enfin, la FFF souhaite renforcer l'encadrement féminin des clubs et des équipes féminines. Pour cela, la Fédération **cofinancera l'accès aux formations** afin d'augmenter le nombre d'éducatrices, de dirigeantes et d'arbitres. *(Confirmation dans l'attente de la publication des dotations FFA 2021/2022)*

## ► SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

Elle est fixée chaque année en MAI (période de la finale de la Coupe de France Féminine) et concerne aussi bien les jeunes dès U6 F que les Seniors F. Il serait bien que les clubs fassent des actions sur cette période *(Rassemblements, portes ouvertes...)*. Merci de faire remonter vos projets d'actions au District.

## ► **ARBITRAGE AU FEMININ**

La FFF a lancé une large campagne sur l'arbitrage féminin.

Inciter vos joueuses ou dirigeantes de tout âges intéressés à se rapprocher de la Commission Départementale des Arbitres pour les dates de formations.

Meilleur exemple : Stéphanie FRAPPART. Mais il faut savoir que notre département est représenté au plus haut niveau par Gabrielle GUILLOT – Fédérale Féminine 1, qui arbitre la D1 Féminine.

## ► **DIVERS**

- Remerciements à tous les clubs et les municipalités qui ont mis et mettront leurs installations et leurs bénévoles à disposition pour nos actions.
- Les calendriers du Championnat à 11 et du Challenge Mireille VALENTIN seront transmis à la Commission des Arbitres.
- Merci de veiller à retourner les documents, engagements et inscriptions dans les délais impartis.

*En espérant que le COVID 19 nous permette d'aller au bout ....*

*Bonne saison à toutes et à tous, et prenez soin de vous !*

**La Présidente :**  
**Mireille VALENTIN**